

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mandji : la foudre tue un jeune homme et blesse un enfant

F.N.
Mandji/Gabon

QUELQUES jours seulement après la mort d'un chef d'équipe à Olam Palm, tué par un éléphant en furie, Mandji, le chef-lieu du département de Ndolou, vient d'être le théâtre d'un nouveau drame. En effet, deux jeunes gabonais, Prince Magambou Mousavou, âgé de 20, élève en classe de troisième au lycée public local, domicilié au quartier Siévanou, et Boris Moundadi Mboumi, 12 ans, élève à l'école publique centre de Mandji, ont été touchés par la foudre, samedi 3 décembre dernier. Le premier est mort, alors que le second est en soins au centre médical.

Selon une source proche du dossier, les faits se seraient produits, vers 13 heures, à l'occasion d'une forte pluie, qui s'est

abattue sur la petite localité de la province de la Ngounié. De retour à la maison familiale construite en matériaux périssables, Prince Magambou Mousavou s'introduisait par la porte de la cuisine, quelques instants avant d'être foudroyé. L'infortuné a été retrouvé les pieds dehors et le reste du corps à l'intérieur de la maison.

Les impacts du passage du phénomène naturel de décharge électrique étaient notamment perceptibles sur les planches. Il était trop tard à l'arrivée du jeune homme au centre médical, car sa mort clinique a aussitôt été constatée par le personnel.

S'agissant de la seconde victime, Boris Moundadi Mboumi, la même source autorisée indique que ce dernier se trouvait en brousse avec ses parents. Et que c'est en voulant monter dans le véhicule censé les ramener – les

activités ayant été interrompues à cause de la pluie –, que l'adolescent aurait été foudroyé. La décharge était si forte, au point qu'il a été projeté sous l'automobile. Dans un premier temps, l'enfant inconscient après le choc a promptement été pris en charge par ses accompagnateurs, grâce à des astuces traditionnelles de survie. Avant d'être acheminé au Centre médical de Mandji.

Plus chanceux que la première victime, Boris Moundadi Mboumi est actuellement en observation. Un vrai miraculé. Affaire à suivre.



Photo: FN

La maison du défunt Prince Magambou Mousavou.

Délinquance juvénile : Steven Essika devant le tribunal correctionnel aujourd'hui

Photo: DR



Steven Essika, le faux élève du lycée technique national Omar Bongo, comparaitra ce matin devant le tribunal correctionnel

G.R.M
Libreville/Gabon

IL n'a que 18 ans, mais il doit déjà répondre devant la justice de son pays le Gabon. Ce lundi, Steven Essika, le faux élève du lycée technique national Omar Bongo (LTNOB) comparaitra effectivement, demain, devant le tribunal correctionnel de Libreville, apprend-on de sources proches du dossier. Le 18 novembre dernier, il avait été appréhendé par la direction

du plus grand établissement secondaire du Gabon, avant d'être mis à la disposition de la Brigade anti criminalité (BAC).

Le jeune homme appartiendrait à un groupe de délinquants qui arborent les uniformes des établissements secondaires pour y commettre des forfaits et des actes répréhensibles. Steven aurait été arrêté lors d'une opération diligentée par la direction du LTNOB, avec le concours des forces de l'ordre en faction dans la zone.



REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

COMMUNIQUE

ACTIVITE MEDICO-CHIRURGICALE

A l'invitation de la **CNAMGS**, le docteur **AFIF GASSINI** séjournera à Libreville du **04 au 10 décembre 2022**, dans le cadre d'une activité médico-chirurgicale de confection de Fistules Artério-veineuses et de chirurgie de revascularisation.

A cet égard, les patients intéressés par cette prestation sont invités à se présenter à l'Hôpital d'Instruction des Armées d'Akanda (HIAA), selon le programme ci-après :

| DATES | LIEU | ACTIVITES | HORAIRES |
|---------------------------|------|---|-----------------|
| Dimanche 04 décembre 2022 | HIAA | | De 8h00 à 14h00 |
| Lundi 05 décembre 2022 | HIAA | | De 8h00 à 14h00 |
| Mardi 06 décembre 2022 | HIAA | Consultations, bilans préopératoires pour les patients programmés | De 8h00 à 14h00 |
| Mercredi 07 décembre 2022 | HIAA | | De 8h00 à 14h00 |
| Jeudi 08 décembre 2022 | HIAA | | De 8h00 à 14h00 |
| Vendredi 09 décembre 2022 | HIAA | Interventions chirurgicales | De 8h00 à 14h00 |
| Samedi 10 décembre 2022 | HIAA | | De 8h00 à 14h00 |

NB:
Les patients assurés **CNAMGS** s'acquitteront de leur ticket modérateur sur tous les actes les concernant.
Les nouveaux patients doivent prendre rendez-vous en appelant aux numéros ci-dessous.

Contacts :
CNAMGS Médecin référent HIAA : 065-06-92-30

Le Directeur Général



Séverin Maxime ANGULE

Établissement Public - Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
Siège Social : Bvd du Bord de Mer - B.P. 3035 Libreville-Gabon - Tél. : (241) 77 59 65/66/67/68 - Fax : (241) 77 69 64